

Patrimoine linguistique : qu'en reste-t-il?

Autor(en): **Schüle, Ernest**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **72 (1977)**

Heft 1-fr: **Traits de lumière à l'horizon**

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174631>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Patrimoine linguistique:

Qu'en reste-t-il?

Sans tomber dans l'exagération, on peut parler de «patrimoine» à propos des dialectes de la Suisse romande. Ces patois remontent en ligne directe au latin parlé que les colons, les fonctionnaires et les militaires romains ont importé dans nos régions.

Dans d'autres conditions locales, ce latin parlé a évolué vers d'autres formes de patois; ainsi est né, dans la région parisienne, un patois qui sera l'ancêtre de la langue française. Au début, rien ne prédisposait ce parler du nord à devenir une langue *suprarégionale*, plus tard une *langue nationale*. C'est un facteur extralinguistique, l'évolution historique et le poids grandissant de Paris dans le jeu politique, qui a permis – à partir de l'an 1000 environ – au patois de l'Île de France de «faire fortune» et de reléguer petit à petit les autres patois, ses frères et cousins, à un niveau régional, voire local.

Concurrence du français

Les dialectes de la Suisse romande n'ont donc pas fait fortune. En plus, depuis le Moyen Âge, le français leur a fait une concurrence de plus en plus sévère, d'abord au niveau de la langue écrite, depuis la Réforme aussi en tant que langue parlée. Combattus par l'école, au XIX^e siècle notamment, ils sont aujourd'hui éteints dans les cantons de *Genève* et de *Neuchâtel*, ainsi que dans le *Jura Sud* protestant. Un petit noyau de patoisants pratique encore le vieux parler *vaudois*. La situation est moins précaire dans le *Jura Nord*, dans le canton de *Fribourg* et en *Valais* (nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet), mais là aussi la tradition est rompue presque partout: le patois n'est plus la langue maternelle, celle que l'enfant apprend en premier.

Témoins

Sous nos yeux, ce patrimoine linguistique de souche authentiquement latine, malgré sa tradition bimillénaire, s'amenuise d'année en année. Qu'en restera-t-il d'ici cinquante ans?

En tout cas, nous aurons encore nos noms de lieux et les noms des familles indigènes qui témoigneront de cette autre forme de langage que l'emploi généralisé du français aura éliminée (par exemple: *Dupraz*, *Corbat*, qui correspondent aux *Dupré*, *Courbet* de France). Nous aurons encore des mots romands qui survivront dans le discours devenu français, parce qu'ils désignent des réalités de chez nous (*bricelet*) ou parce que tel est notre usage (*septante*).

Contre le «laisser-aller»

Perspectives pessimistes, diront les uns; perspectives réalistes, les autres. Toujours est-il qu'une réaction contre le simple «laisser-aller» s'est organisée depuis la dernière guerre. Quatre associations cantonales travaillent au maintien du patois là où il vit encore; elles mettent en commun leurs joies et leurs soucis dans le *Conseil des patoisants romands* et par le bulletin *L'Ami du Patois* qui leur sert d'organe de liaison. Ces défenseurs d'un patrimoine menacé trouvent un encouragement dans le modeste subside que leur alloue le Heimatschutz suisse, à l'instar de ce qu'il fait pour les patoisants de la Suisse alémanique.

Il importe avant tout de redonner confiance à ceux qui pratiquent encore le patois. Pour avoir entendu dire que leur langage est une non-valeur, ils ont fini par le croire eux-mêmes. Il faut leur apporter la preuve du contraire: on peut tout dire en patois, à condition de le faire avec les moyens d'expression propres au patois. Toute manifestation de qualité est une telle preuve: une fête romande ou cantonale du patois, une soirée théâtrale, une chanson, un concours d'enregistrements, une recherche dialectale qui sauve de l'oubli ce qui risque de se perdre, un livre... On est toujours étonné du nombre de personnes qui s'y intéressent.

«A dvaint-l'heus»

Un recueil de bonnes histoires patoises vient de paraître dans le Jura. Son auteur: *Jean Christe* (pseudonyme: le Vadais, c.-à-d. celui de la Vallée de Delémont); son titre: «*A dvaint-l'heus*» = *Au devant-huis*, ce qui correspond exactement au titre d'une récente publication fribourgeoise: «*Sur le banc devant la maison*». Editions Pro Jura, Moutier, 1976. Ce livre fait suite à un recueil analogue du même auteur, intitulé «*A cârre di fûe*» = *Au coin du feu*, édité par Pro Jura en 1975.

Président de la section jurassienne du Heimatschutz, Jean Christe est donc aussi sur la brèche lorsqu'il s'agit de défendre et d'illustrer le patrimoine linguistique de son pays. Aujourd'hui il vient nous amuser. Croyez-moi, il y en a de rudement bonnes dans ces deux livres, racontées dans un patois savoureux et facile à comprendre. Mais il faut savoir aussi que l'auteur ne se cantonne pas dans le genre rigolade. Il a écrit et mis en scène des pièces de théâtre en patois. Il dirige un chœur qui chante du patois. C'est important, parce qu'il ne faut pas laisser s'accréditer l'idée d'un patois tout juste bon à faire rire, tandis que pour les choses sérieuses il n'y aurait que la langue française.

Ernest Schüle

Centre de dialectologie
et d'étude du français régional,
Université de Neuchâtel